

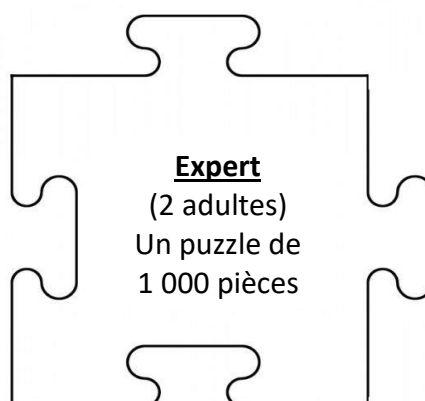
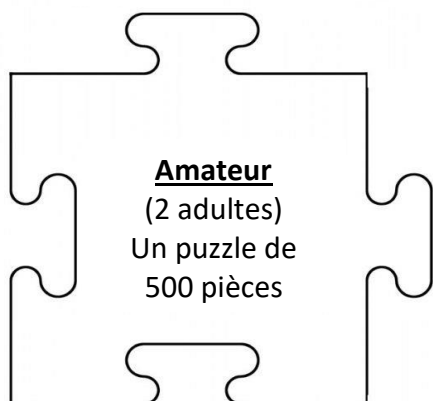
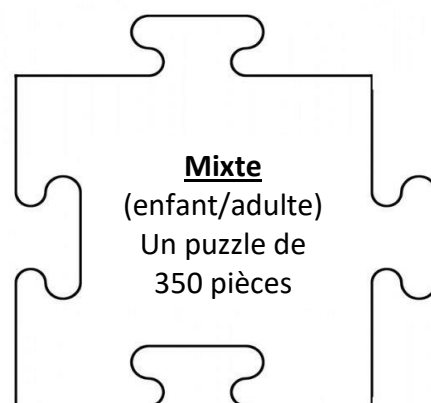
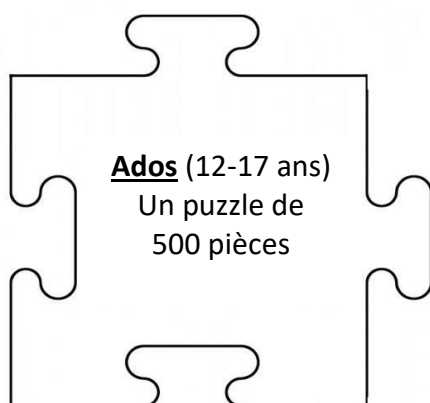
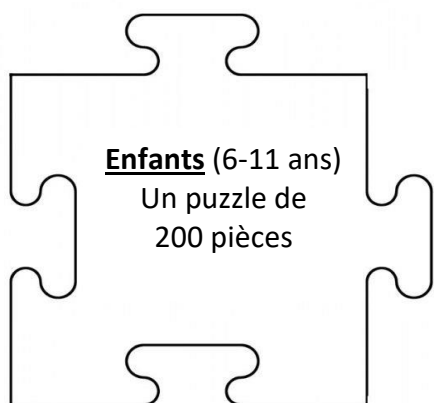


Règlement du concours de puzzles

Le centre social Christine Brossier, situé à Sury-le-Comtal (42), organise **le samedi 5 mars 2022** un concours de puzzle. Celui-ci se déroulera à 13h30 dans la salle des fêtes de la commune, situés chemin des Chartonnes / 42450 Sury-le-Comtal (derrière la caserne des pompiers).

Modalités :

Les participants peuvent s'inscrire **avant le jeudi 24 février** et dans la limite des places disponibles. Les inscriptions se font par binômes, dans l'une des 5 catégories suivantes :



Chaque équipe, **constituée de 2 joueurs**, devra faire preuve de rapidité et de concentration afin de réaliser un puzzle strictement identique à celui de ses concurrents. Les gagnants seront ceux qui termineront leur puzzle en premier. **La durée du concours est de 2h45**. Il débutera à 14 heures, il sera entrecoupé d'une pause dans l'après-midi.

Rappel : Tout binôme en catégorie "amateur ayant déjà gagné un concours devra s'inscrire en catégorie "expert" ou changer de coéquipier.

Le règlement impose aux équipes de ne pas continuer leur puzzle pendant la pause. Aucune aide extérieure aux équipes ne sera admise pendant toute la durée du concours.

Lots :

Chaque équipe repartira avec son puzzle (terminé ou non). Les premiers binômes de chaque catégorie seront primés.

La remise des prix aura lieu vers 17h30.

IMPORTANT : Nous vous rappelons que les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents.

Inscriptions :

Les frais d'inscription au concours s'élèvent, par binôme, à :

- Enfants : 14 €
- Ados : 15 €
- Enfant / Adulte : 16 €
- Adultes : 20 €
- Experts : 24 €

Contact :

Pour tout renseignement contacter le centre social au 04-77-30-81-45 aux horaires d'ouverture ou par mail : accueil@centresocial-sp.fr

**IL EST RECOMMANDE DE S'INSCRIRE À L'AVANCE :
Nombre de places limité !**

***En fonction des annonces gouvernementales, le concours peut être annulé
en dernière minute***